

ARS *INFOS*



Spécial COVID 19

La mairie a décidé de souscrire un abonnement à une application appelée « InfoPocket ». Elle permettra de vous donner les informations concernant le village et la métropole en un temps record.

Pour la télécharger sur votre téléphone, il suffit de vous connecter à « Play Store » (pour les Smartphones Android) ou à l'Apple Store (pour les iPhone) et de taper INFOPOCKET (tout attaché),



Vous verrez ce visuel

et vous pourrez cliquer sur « installer »

Une fois téléchargée, il vous suffira de sélectionner « ARS-LAQUENEXY » et c'est prêt !

Une notification sera envoyée à chaque fois qu'une nouvelle information sera affichée sur l'application.

Par ailleurs, l'état d'urgence sanitaire est prolongé jusqu'au 31 janvier 2021, nous vous informons que les festivités à venir sont purement et simplement annulées.

- La Saint Nicolas devait avoir lieu initialement le 5 décembre soit peu de temps après la fin éventuelle du confinement. Il nous semble inenvisageable de créer un regroupement de personnes et d'entraîner ainsi des risques de contamination.
- Le repas des anciens. Les plus de 65 ans sont la cible prioritaire des cas graves de COVID 19.
Il nous semble évident qu'il n'est pas souhaitable de faire courir quelques risques que ce soit à nos aînés.
Pour leur montrer notre affection et notre soutien, nous viendrons à leur rencontre afin de leur offrir une surprise pour démarrer la nouvelle année.

INFORMATION COVID 19

Tout comme au printemps dernier nous venons d'être à nouveau confinés pour lutter contre la propagation du virus. Les personnes fragiles, isolées, tout comme les bonnes volontés peuvent se signaler en mairie tél. 03.87.38.21.36 ou mail mairie.ars.laquenexy@wanadoo.fr

SCOLAIRES

Le port du masque sera obligatoire aux abords des établissements scolaires et publics communaux dans un rayon de 200 mètres à partir des entrées des établissements et pendant les plages horaires d'arrivée et de départ des élèves.
Un arrêté municipal sera pris rapidement en ce sens.

ENQUETE PUBLIQUE



Le SCOTAM (Schéma de Cohérence Territorial de l'Agglomération Messine) effectuera une enquête publique du 26 octobre au 27 novembre 2020 concernant le projet du Scotam révisé.

Celui-ci est consultable en ligne sur les sites :

<https://www.registredemat.fr/scotam-revision2020>

<http://www.scotam>

Propriétaires de poules

La direction départementale de la protection des populations informe les propriétaires d'élevages non commerciaux de volailles situées en zone à risque particulier (ZRP), (dont notre commune fait partie), c'est-à-dire abritant des zones humides fréquentées par les oiseaux migrateurs, que des mesures spécifiques s'imposent.

A savoir :

- Clausturation ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs,
- Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes,
- Interdiction d'utilisation d'appelant.